

N/REF : 16/01/2026 17H56 C:000039 I:00098
V/REF : AC/C37330
V/Email reçu le Vendredi 16/01/2026 à 17H56

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. JPR
IMMEUBLE : JACQUES PREVERT -JPR
3 A 9, RUE HENRI SELLIER
.
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le 12 Mars 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 3 RUE HENRI SELLIER - LOGEMENT VACANT SUR PASS JUSQU'AU 30/01
LOGEMENT N° 019739, PORTE N°9739, 3° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : - POSE EVIER INOX 1,2M
- REMPLACEMENT LAVAVO SDB + BAIGNOIRE + SUPPORT DE POMEAU DE DOUCHE A
POSER APRES TRAVAUX DE FAIENCE
- POSE ROBINET RADIATEUR NON THER

Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 04/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE LAVABO
CONSTAT : LAVABO EN BON ETAT, NE PAS LE REMPLACER (VU AVEC GESTIONNAIRE)
COUPURE D'EAU
REPLACEMENT BAIGNOIRE 170
REPLACEMENT VIDAGE BAIGNOIRE
REPLACEEMNT MITIGEUR BAIGNOIRE (ACCORD GESTIONNAIRE)
RACCORDEMENT ALIMENTATION ET ÉVACUATIONS
FOURNITURE ET POSE JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ
REPLACEMENT TETE THERMOSTATIQUE
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
REMARQUE : L'EVIER SERA A REPOSER UNE FOIS LE SOL DE LA CUISINE REFAIT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
--
INTERVENTION DU 20/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
REMISE EN PLACE MEUBLE SOUS EVIER
FOURNITURE ET POSE EVIER DOUBLE BACS

MODIFICATION VIDANGE
ASSEMBLE ET COLLAGE DE L'ENSEMBLE
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
NOUVELLE INTERVENTION REPROGRAMMÉE

INTERVENTION DU 02/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE D'EAU
FOURNITURE ET POSE MITIGEUR EVIER
FIXATION ROBINET ROAI
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 04/03/26 a 17H42 M. R. STEPHANT
CL LGESTION Email envoyé le 23/02/26 a 15H51 rstephant@aiguillon.com
BONJOUR, DEVONS INSTALLER LA ROBINETTERIE SUR L'ÉVIER? DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS
MG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 04/02/26 A 17H02 M. R. STEPHANT
POUVEZ VOUS NOUS INDIQUER QUAND LES SOLS DE LA CUISINE AURONT ÉTÉ REFAIT
AFIN QUE L'ON PUISSE POSER L'EVIER ?
NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE POUR VOTRE RETOUR
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 23/02/26 A 15:49 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL027-Rempl.Rob.mitig.bain douche/baign	1	174,96	174,96
1,00	PBL053-FP.baign.acier émaillé 1,4-1,7m	1	370,51	370,51
1,00	PBL146-FP.Rob.radiateur thermost.	1	72,04	72,04
1,00	PBL088-FP.Evier acier1m20 2 cuv.,1 égout	1	236,71	236,71
1,00	PBL182-Dép./Remontag.appareil sanitaire	1	185,25	185,25
1,00	PBL026-Rempl.Rob.mitig.évier/lav.douche	4	128,65	128,65
1,00	PBL173-Dépl.du ROAI dans le meub.évier	4	51,46	51,46
TOTAL H.T.				1219,58
T.V.A. a 10,00%				121,95
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1341,53</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.